

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 AVRIL 2019



La première Assemblée générale de la Société des amis de Clairac s'est tenue le mardi 23 avril, salle Tivoli, de 18h à 19h30, en la présence de près de 50 adhérents (et 28 procurations reçues).

Après avoir remercié les personnes présentes, Clair Morizet, président de l'association, nous a dans un premier temps présenté chaque membre du Conseil d'administration, puis le **rapport moral 2018**. Une première année très active, avec une réunion de lancement le 3 février 2018 à l'issue de laquelle nous comptons déjà 80 adhésions, et au 31 décembre 243 membres, d'une grande diversité géographique (32% de Clairacais), et faisant la part belle aux donateurs et bienfaiteurs (40% des adhésions). Nous ont été présentés les réalisations et rencontres (dont la co-organisation du colloque « Clairac et la Réforme, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », le tri et l'inventaire des archives de Claude Martin, différents communiqués de presse (13 articles parus), notamment à l'occasion de la visite du président Macron à St-Jean-de-Latran, pour sensibiliser la population à la place de Clairac dans la réception de son titre de « chanoine honoraire », l'accueil d'Alain Beschi, chercheur à la région Nouvelle-Aquitaine, pour une mission de trois jours de travail patrimonial de terrain, l'organisation d'un pique-nique patrimonial au Sinange, la conception de l'exposition « Les enfants de Clairac » présentée en 2019 au Tiers-Lieu de Clairac, et affichée dans la salle Tivoli à l'occasion de l'AG, la création d'un site internet envié, désormais bilingue, avec plus d'une vingtaine de rubriques, des textes rares, un plan patrimonial interactif, plus de 400 images

d'archives... À cela s'ajoutent la collecte de photographies anciennes, textes, documents, écrits et témoignages, les échanges avec les « anciens », une lettre d'information dont 2 premiers numéros ont été publiés, des partenariats avec la municipalité et des associations clairacaises, l'aide à la recherche de renseignements sur les ancêtres de familles clairacaises émigrées, l'actualité de nos adhérents qui est, à leur demande, relayée...

Les projets ne manquent pas non plus ! Citons par exemple : un récital chant et piano en juin, d'autres expositions au Tiers-lieu sur le patrimoine de Clairac, collaborer pour rechercher des informations, sensibiliser les pouvoirs publics et les amateurs autour de la maison dite « de Montesquieu », un livre sur « Clairac autrefois » rassemblant photographies et cartes postales, un autre sur « les 103 Clairacais du monument aux morts », une base touristique et patrimoniale : « Clairac vous accueille », identification des principaux sites patrimoniaux de Clairac afin d'y apposer une plaque historique, préparation du 4<sup>e</sup> centenaire du siège de Clairac et du colloque « Clairac au XVIII<sup>e</sup> siècle » (2021).

Après l'approbation à l'unanimité du rapport moral, ce fut au tour de Michel Lajoie, trésorier, de présenter le **rapport financier** (ci-joint). Le bilan présente des recettes d'un montant de 5 999 €, des dépenses de 1 250,89 € (principalement relatives au Colloque, dépenses payées par divers mécénats reçus), et un solde positif de 4 748,11 € au 31.12.2018. Il est précisé que le choix a été fait de ne pas « s'éparpiller » dans de petites dépenses, afin de garder des possibilités de financement plus importantes pour des projets majeurs. Les comptes sont également adoptés à l'unanimité. L'occasion de remercier Michel, qui est aussi notre responsable informatique et formidable réalisateur du site web. Site qu'il nous présente, montrant quelques exemples de documents, la loupe qui permet de regarder chaque image dans les détails. Parmi les images parfois bien insolites : les débuts de l'aéronautique à Clairac en 1911, un tract électoral de 1925, un texte sur l'élection du « rosier » de Clairac (bientôt en ligne), des vieilles factures que font vivre la mémoire marchande de Clairac, ou le plan interactif avec des textes et des photos sur les lieux emblématiques.

Trois membres du Conseil d'administration sont réélus, conformément aux statuts : Frédérique Blin, Jany Castéra et Chris Dutilh.

Chris Dutilh, membre du CA venu spécialement de Hollande, nous explique la trajectoire de sa famille depuis le départ de ses ancêtres vers 1700, l'attachement de tous à ces racines clairacaises (par exemple, trois maisons se nomment Clairac, en Hollande et aux États-Unis), et remercie Clair Morizet ainsi que Claude Martin dont nous regrettons tant le décès en 2018, pour l'aide apportée afin de renouer avec ces racines. Il explique leur intérêt pour continuer à garder le contact, l'engagement de la Fondation Dutilh pour la Société, et leur désir de contribuer à un projet d'histoire pour la ville, comme un itinéraire avec des plaques explicatives, pour aider les visiteurs et leur permettre de découvrir l'histoire de la ville et de ses habitants.

Monique Leugé, membre du CA et clairacaise depuis vingt ans, évoque la maison dite « de Montesquieu » ou « de Japhet », où deux musées ont existé au XX<sup>e</sup> siècle, propriété de la mairie depuis 60 ans ; nous la voyons se dégrader avec inquiétude. Elle propose que la Société des amis de Clairac réfléchisse et agisse – en lien avec la municipalité – pour sa restauration, sa réhabilitation, en mobilisant la Fondation du Patrimoine, des chantiers de jeunes. Alain Glayroux (membre du CA) suggère de se mettre

en contact avec le Lycée professionnel au sein de laquelle existe une classe architecture. Concernant l'abbaye, autre bâtiment très symbolique, dont l'état nous préoccupe également, le fait que ce soit une propriété privée nous empêche de faire le moindre projet.

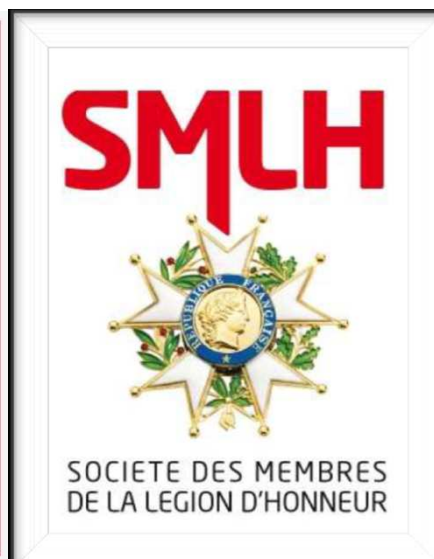
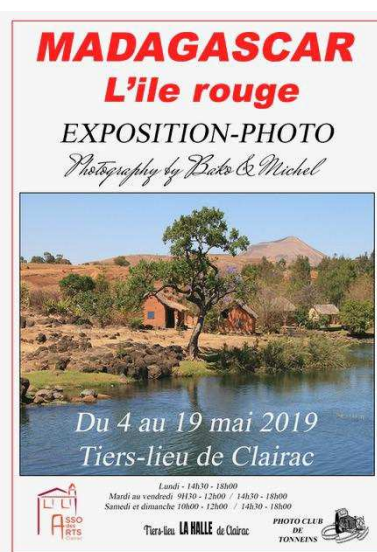
Jean-Claude Vénier, membre du CA, donne plus d'informations sur le récital chant et piano programmé le 29 juin à l'église Saint-Pierre-ès-Liens, dans le cadre de « La nuit des églises »

Autre membre du CA, Florence Lung, nièce de Claude Martin, qui possède 25 ans d'expérience professionnelle dans le secteur du tourisme, propose de travailler avec Val-de-Garonne Agglomération pour mettre en avant Clairac et ses ressources, notamment comme halte sur les Chemins de St-Jacques-de-Compostelle, ou lieu d'origine du pruneau.

Michel Pérat, maire de Clairac, tient à remercier le travail de la Société des amis de Clairac qui permet de découvrir le patrimoine de notre ville, et de mieux faire connaître celle-ci non seulement au sein de Val-de-Garonne, mais aussi de la région. Il indique que la maison à pans de bois fait partie des sujets sur lesquels travaille la mairie, notamment par le dégagement et la valorisation des alentours.

L'Assemblée générale étant officiellement close, nous partageons enfin un moment amical autour d'un apéritif, en admirant d'anciennes photographies du village, affichées pour l'occasion.

## Deux rendez-vous à noter :



**Exposition de photographies de Madagascar, l'île rouge,**  
par Bako et Michel Eyrignoux, tous deux Amis de Clairac depuis l'origine.  
Du samedi 4 au dimanche 19 mai au Tiers Lieu.

**Exposition sur les grands Lot-&-Garonnais membres de la Légion d'Honneur,**  
depuis Lacépède, qui en fut le premier Grand Chancelier en 1803,  
jusqu'à Pierre Delsol ou Eugène Reilhac, enfants de Clairac.  
Du mardi 7 au samedi 18 mai, salle Roger Guibert.

# BILAN COMPTABLE 2018

## RECETTES : 5 999,00 €

ADHÉSIONS			
Total :	Liquide	Virement	Chèque
4 970,00 €	350,00 €	520,00 €	4 100,00 €

SUBVENTIONS			
Total :	Liquide	Virement	Chèque
1 000,00 €	0,00 €	100,00 €	900,00 €

Indemnités colloque  
 200,00 € Vermande  
 500,00 € Terre du Sud  
 200,00 € Vallée du Lot  
 100,00 € CA

AUTRES			
Total :	Liquide	Virement	Chèque
29,00 €	0,00 €	14,00 €	15,00 €

15,00 € Chèque repas  
 14,00 € Actes colloque

## DÉPENSES : 1 250,89 €

Total :	Liquide	Virement	Chèque
1 250,89 €	143,35 €	15,00 €	1 092,54 €

9,60 €	Timbres
104,95 €	Bureau Vallé
28,80 €	Timbres
15,00 €	Souscription Crédit agricole
42,60 €	Timbres
44,00 €	Perception
15,00 €	Resto La Plage
22,74 €	Tampon
72,00 €	WEB
49,00 €	Déplacement Brunet
126,00 €	Déplacement Chareyre
153,80 €	Déplacement Barbiche
567,40 €	Déplacement Lemaitre

## SYNTHÈSE : 4 748,11 €

Total :	Liquide	Banque
4 748,11 €	206,65 €	4 541,46 €